

Démarche	: Appels à projet Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - 2025
Organisme	: Direction de l'Autonomie - Mission Observation et prospective

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Si vous souhaitez développer ou poursuivre un projet dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie, à destination des personnes âgées de 60 ans et plus ou de leurs proches aidants, vous pouvez candidater aux appels à projets de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Mayenne.

L'appel à projets 2025 est ouvert du 10 février 2025 au 18 avril 2025.

Les actions financiables concernent les thématiques suivantes :

<h1>--> Pour l'axe actions collectives de prévention </h1>

- Nutrition
- Mémoire / stimulation cognitive
- Sommeil
- Activités physiques et atelier équilibre / prévention des chutes
- Bien-être et estime de soi
- Santé bucco-dentaire
- Prévention de la dépression / du risque suicidaire
- Lien Social
- Habitat et cadre de vie
- Mobilité (dont sécurité routière)
- Accès aux droits
- Usage du numérique
- Préparation à la retraite

<h1>--> Pour l'axe aide aux aidants </h1>

- Formation
- Information ou sensibilisation
- Soutien psychosocial

Avant de répondre à ce formulaire, merci de prendre connaissance du cahier des charges disponible ici.

Guide pour remplir votre demande

Vous pouvez remplir votre dossier en plusieurs fois pour ce faire cliquez sur "Enregistrer le brouillon". Une fois votre dossier complété, cliquez bien sur "Déposer le dossier"

Présentation du demandeur

Nom de l'association

Adresse de son siège social

Courriel Format attendu : nom@domaine.fr

Adresse de correspondance, si différente du siège

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom-Prénom

Fonction

Courriel

Téléphone

Identification du signataire de la convention (responsable légal de la structure)

Nom-Prénom

Personne habilitée à signer la convention entre le Département et la structure (Président, directeur...)

Fonction

Courriel

Présentation de l'action

Intitulé de l'action

Appels à projet Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - 2025

S'agit-il ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

d'une nouvelle action

d'un renouvellement d'une action déjà financée par la conférence des financeurs

d'une action déjà déposée mais non retenue par la Conférence des financeurs

Axe concerné par l'appel à projet

Actions collectives de prévention

Nutrition

Mémoire / stimulation cognitive

Sommeil

Activités physiques et atelier équilibre / prévention des chutes

Bien-être et estime de soi

Santé bucco-dentaire

Prévention de la dépression / du risque suicidaire

Lien social

Habitat et cadre de vie

Mobilité (dont sécurité routière)

Accès aux droits

Usage du numérique

Préparation à la retraite

Aide aux aidants

Formation

Information ou sensibilisation

Soutien psychosocial

Description de l'action

Nombre de séances prévues et fréquence (hebdomadaire, mensuel, ponctuel...), contenu de l'action, thématiques abordées, intervenants envisagés...

Quels sont les principaux objectifs de l'action

Principaux objectifs au regard de la prévention de la perte d'autonomie poursuivis par l'action

Appels à projet Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - 2025

Zone géographique ou territoire de l'action

Vous pouvez choisir plusieurs EPCI

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Laval Agglomération

C.C. de l'Ernée

C.C. de Sablé sur Sarthe

C.C. des Coëvrons

C.C. du Bocage Mayennais

C.C. du Mont des Avaloirs

C.C. du Pays de Château-Gontier

C.C. du Pays de Craon

C.C. Mayenne Communauté

C.C. du Pays de Meslay-Grez

Ensemble du département

Si possible, merci de préciser la ou les communes où se déroulera l'action

Moyens de transports prévus

Moyens de transports identifiés permettant aux personnes âgées de se rendre sur le lieu de l'action

Partenariats prévus ou engagés

S'agit-il ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

d'une action ponctuelle (type conférence)

d'une action sur plusieurs séances

Quelle est la date cette action ?

Quel est le nombre de séances prévues ?

Quelle est la durée d'une séance ?

Appels à projet Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - 2025

Quelle est la fréquence des séances ?

Quelle est la date de début prévisionnelle ?

Renouvellement d'une action

Pour les demandes déjà financées précédemment : précisez en quoi la poursuite de l'action et de son financement par la Conférence des financeurs vous apparaît nécessaire

Public bénéficiaire

Les bénéficiaires de l'action : (plusieurs choix possibles)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Vivent à leur domicile
- Vivent en EHPAD
- Sont des proches aidants

Quel est le nombre de participants envisagés ?

Quelles sont les caractéristiques des personnes ciblées par l'action ?

(âge, situation géographique, critères de fragilité, proportion EHPAD/ domicile si action en EHPAD...)

Budget annuel prévisionnel de l'action

Vous trouverez ci-joint un modèle de budget prévisionnel à télécharger puis, une fois complété, à insérer au même endroit en tant que pièce jointe.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel de l'action détaillé

Montant total annuel de l'action en euros

Seulement un montant doit apparaître dans ce champ (pas de lettre, d'espace...)

Montant total annuel de la subvention sollicitée en euros

Attention, la conférence des financeurs ne peut pas financer la totalité de l'action.
Seulement un montant doit apparaître dans ce champ (pas de lettre, d'espace...)

Quels sont les autres financeurs de l'action ?

Appels à projet Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie - 2025

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires de l'action ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quel est le montant demandé ?

Quels sont les moyens humains nécessaires

Précisez le volume horaire, le taux horaire et le type des professionnels intervenants, interne ou prestataire.

Quelle est la durée de financement sollicitée ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 an

2 ans

3 ans

Justification

Si vous sollicitez un financement sur 2 ou 3 ans, merci d'en justifier le besoin et la nécessité et de préciser le montant total demandé sur la durée du projet

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action

Pièces à joindre au dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Le relevé d'identité bancaire

Portant l'adresse correspondant à celle du numéro SIRET

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Les preuves d'engagement des partenaires si le porteur en dispose

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Les statuts de l'organisme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Un bilan, même partiel, s'il s'agit d'une action renouvelée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre document

Vous pouvez ajouter ici une pièce complémentaire.

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (Nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :

- L'instruction des dossiers soumis via le télé-service,
- La notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
- Le paiement des subventions.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique (articles R.233-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Sous la responsabilité du président du conseil départemental, sis Hôtel du Département 39 rue Mazagran, CS 21429, 53014 Laval CEDEX, ces données sont destinées aux services ou organismes suivants : En interne : Les instructeurs de la direction de l'autonomie, l'administrateur de la direction de la qualité et de la performance, le pôle comptable, le secrétariat général de l'assemblée départementale, la commission permanente, la paierie départementale. En externe : Les partenaires membres de la conférence des financeurs pour avis, via un identifiant et un mot de passe sur "demarches-simplifiees".